







## Apel du Var

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre du Var est composée des représentants des Associations de Parents d'élèves présentes dans chaque établissement et d'une permanente Alice Fagard.

La première mission de l'Apel départementale est d'animer et d'assurer le lien entre les Apel d'établissement de notre département, en leur apportant soutien et moyens pour mener à bien leurs projets. Elle est le lien avec l'Apel académique et l'Apel nationale.

L'Apel départementale joue un rôle dans le développement des services aux parents, notamment en matière d'informations et de conseils aux familles.

Les élus de l'Apel départementale siègent au sein des diverses instances de l'Enseignement catholique où la voix des familles adhérentes doit être exprimée et représentent les familles auprès des collectivités locales.

Enfin, c'est au niveau départemental que sont organisées les commissions d'appel et de recours, l'Apel départementale ayant la responsabilité de désigner et de former les parents qui y siègent.

Stéphanie LUDWIG, Présidente de l'Apel du Var





## U.D.O.G.E.C. du Var

### Comprendre les raisons d'être de l'Udogec en 10 lignes

L'Union départementale des organismes de gestion des établissements catholiques (l'Udogec) est une association au service de l'Enseignement catholique du Var. Composée d'une dizaine d'administrateurs bénévoles et de deux salariées, l'Udogec vient épauler les établissements pour toutes les questions liées à l'immobilier, à la comptabilité, au social, au financier...

L'Ogec, employeur du Chef d'établissement, est appelé à agir en coulisse, en lui donnant des moyens humains, financiers et matériels pour qu'il puisse mettre en œuvre le projet pédagogique de l'établissement au service des élèves. Le président d'Ogec collabore étroitement avec le Chef d'établissement, dans **un climat de confiance réciproque** pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions. Ce fonctionnement représente la grande originalité du mode de gestion d'un établissement catholique.

Concrètement, l'Udogec vient en soutien aux Ogec sur les questions qui peuvent se poser à eux : établir un planning d'un salarié, rédiger son contrat de travail, réfléchir aux économies d'énergie possibles, mener une réflexion sur la politique tarifaire de l'établissement... L'année prochaine, l'Udogec proposera un service de paie.

L'Udogec a également un rôle de représentation de l'ensemble des Ogec auprès des instances de l'Enseignement catholique, mais aussi auprès des collectivités territoriales, en veillant à ce que leur participation financière soit à leur juste montant.

Les administrateurs de l'Udogec sont tous bénévoles et font profiter de leurs expertises aux établissements. Leurs visages sont aussi différents que riches : les conseils d'un architecte ou d'un avocat, l'analyse d'un expert-comptable, la rigueur d'un militaire, le bon sens d'une mère de famille ou encore le sens des négociations d'un courtier...

Tous se mettent au service de nos écoles, dans l'ombre, et ce message nous donne l'occasion de les remercier très chaleureusement !

Philippe LAURENT, Président & Marie du BELLAY, Secrétaire générale de l'UDOGEC du Var



# Président d'OGEC (1/2)

L'OGEC – Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique – est un organisme associatif de « coulisse » connu, le plus souvent, des seuls initiés.

Les usagers finaux de l'école – parents et enfants – ne connaissent pas l'OGEC. Cela révèle, ironiquement et en miroir, à mon sens le bon fonctionnement de l'établissement.

Cela signifie que les acteurs principaux et quotidiens de cette école - Saint-Jean, de la directrice, des neuf institutrices, des trois ASEM, de la cantinière, de la chargée d'informatique, de la secrétaire et de son « factotum » - proposent sur scène une « œuvre » de qualité dans un « décorum » adapté.

Ainsi l'OGEC, pour être au service des enfants et de leurs parents, se doit en premier lieu de permettre aux acteurs quotidiens de faire leur travail sereinement car ce sont ceux-là qui font le consubstantiel de l'école.

Dans cet objectif, l'OGEC possède plusieurs rôles.

Il y a celui, intrinsèque, pour lequel, me semble-t-il, l'ombre totale est un souhait.

Il consiste principalement à assurer la santé financière de l'établissement et les problématiques matérielles : ce jour-là solutionner l'inextricable fuite en toiture, le jour suivant chasser tel coût dans le grand livre comptable, le jour d'après plaider chez le riverain l'extermination du nid d'abeilles qu'il héberge dans son jardin, tel jour négocier pied à pied avec un fournisseur et enfin tenter sa chance sur une revalorisation du forfait communal...

L'objectif face à pareilles problématiques est qu'elles ne possèdent la qualification de tracas que pour l'OGEC à l'exclusion de tous les autres acteurs.

Leurs mises en lumière seraient objectivement une déficience de l'OGEC – en héritage ou sur l'instant – ayant pour risque de parasiter l'action de la communauté éducative.

Ces actions ne sont pas ingrates, elles sont nécessaires. Elles sont l'un des rouages d'une plus grande mécanique et demandent intérêts et énergies.

L'un des autres rôles de l'OGEC, inhérent lui aussi à ses statuts, est la gestion humaine des collaborateurs directement salariés pour assurer l'activité de l'école.

Une école est une entreprise humaine. En la matière pointe comme dans n'importe quelle entreprise humaine la pondération entre l'individu et l'équipe.

D'une main, la nature de l'individu a une incidence sur l'équipe, ici éducative, et il faut faire le nécessaire – en considérations, en formations, en attentions, en adaptation de postes – pour chacun quand dans l'autre main l'intérêt supérieur de l'équipe interdit de s'arrêter sur l'individu autant que nous le souhaiterions parfois.

Il s'en suit qu'à l'instar d'un metteur en scène, il faut prendre des décisions pas toujours aisées ou comprises, le tout sans certitudes.

Nuls palmes ou prix pour « mesurer » une décision, seulement la certitude en son for intérieur d'avoir fait au mieux.

Et malgré cela, il est une chance de voir in situ l'action de la plupart de ces collaborateurs qui agissent pour les enfants en vocation, patience et bienveillance.

[suite](#)

# Président d'OGEC (2/2)

Pour ces deux missions de l'OGEC, une collaboration fine et une relation de confiance avec la directrice de l'école sont absolument indispensables puisque l'OGEC agit pour la directrice, par la directrice et avec la directrice.

C'est également le cas sur le troisième rôle essentiel de l'OGEC que je perçois à savoir emmener l'école sur une dynamique de projet.

Les enfants viennent à l'école, entre autres, pour apprendre et progresser.

L'école qui les accueille doit montrer l'exemple et être au diapason avec la volonté d'améliorer, progressivement certes mais sans cesse, son cadre, son environnement et son attractivité.

L'école existait bien avant que nous y intervenions, elle existera bien après également.

Il nous appartient de nous inscrire dans son fil temporel en œuvrant pour les enfants actuellement scolarisés mais également pour ceux à venir.

Cet enfant de la rentrée 2025 n'aura pas l'exemple de cette progression de l'école observée en 2024, il pourra simplement découvrir celles à venir.

La pareille de ses parents qui ne pourront identifier le dynamisme de l'école dans laquelle il espère tant pour son enfant qu'à travers ce qu'il en découvrira en 2025 et sur les huit années à venir.

La pérennité de l'école ne passe pas uniquement par sa gestion présente mais également par sa projection dans un temps long.

Idéalement, l'effet de dynamisme créé emporte toutes les composantes de l'école que sont l'équipe éducative, l'équipe APEL, l'équipe pastorale, les parents et bien entendu les enfants.

C'est ainsi que dans cet objectif, avec la directrice, l'OGEC imagine quelles sont les pistes d'amélioration puis, une fois définies, les solutions de mise en œuvre.

Et sur ce dernier point, nous n'hésitons pas à sortir des solutions « classiques », ayant remarqué qu'il y a tant de personnes qui sont prêtes à nous soutenir, nous, nos enfants et notre école.

Philippe ABADIE, Président d'OGEC de l'École Saint-Jean à Sanary



# Présidente d'Apel

Rejoindre l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL), c'est avant tout intégrer une communauté solidaire de l'Enseignement catholique poursuivant les mêmes objectifs : l'accompagnement des parents dans leur rôle d'éducateur et le soutien des établissements dans l'exécution de leurs projets d'établissement. Le président est un peu le chef d'orchestre de l'association, il sert à la coordination de l'ensemble mais sans les musiciens, il n'y a pas d'orchestre.

Les principales missions d'un président d'Apel d'établissement consistent à assurer la coordination entre les parents et l'établissement et de représenter les parents auprès des différents organismes. La participation aux assemblées générales et aux conseils d'administration de l'Ogec ou de l'Apel départemental fait partie des fonctions de représentation. Le président veille également au maintien de la cohésion entre les membres. La communication et l'écoute sont vos meilleurs atouts !

Les parents sont les acteurs majeurs qui font vivre l'association et nous les sollicitons régulièrement pour participer aux événements. Ce sont eux les musiciens qu'il faut diriger et ménager pour que l'orchestre puisse jouer ses plus belles symphonies. Une bonne organisation est un plus dans la gestion d'une association car concilier vie familiale, professionnelle et bénévolat peut être très énergivore. Compartimenter et répartir les tâches entre les membres du bureau nous a permis de gagner en efficacité et par conséquent de gagner un temps précieux avec nos familles.

Dès la rentrée scolaire, il faut avoir une vision globale des objectifs de l'année ; il est donc important de faire le point avec les chefs d'établissements pour établir les besoins de l'institution et déterminer les actions à mettre en place au cours de l'année. Les chefs d'établissement de Sainte-Marthe sont nos piliers au sein de l'institution. Toujours disponibles et attentifs aux demandes des parents, ils mettent à notre disposition les moyens nécessaires au succès de nos actions.

Enfin, il revient au président d'envisager l'avenir de l'association en renseignant les parents sur les différents postes à pourvoir au bureau pour pérenniser l'association. Devenir président, trésorier ou secrétaire d'Apel est à la portée de tous les parents notamment grâce à un réseau d'envergure nationale. En effet, les membres de l'association ont la possibilité de suivre des formations ou de participer à des rencontres avec des professionnels sur de nombreuses thématiques. Le soutien permanent et la disponibilité de l'Apel du Var, nous permet d'aborder plus sereinement la gestion de la vie associative.

Les membres actifs de l'association parcourent très souvent les couloirs de l'institution et lorsque les élèves les aperçoivent, ils savent que quelque chose de plaisant se prépare. Même s'ils ignorent ce qu'on leur a concocté (goûter, jeux, cadeaux...), les sourires des enfants sont pour nous, parents, la plus belle récompense de notre investissement.

Géraldine EL KANDOUSSI, Présidente Apel Institution Sainte Marthe Draguignan

